

Que serait notre région sans les associations ?

La Ligue de l'enseignement fait partie du Mouvement associatif ; nous avons participé activement à cette démarche, afin de permettre à nos adhérents et nos associations affiliées d'être informés sur ces sujets avant de se rendre aux urnes les 6 et 13 décembre prochains.

5 questions ont ainsi été posées aux candidat-e-s pour une politique régionale en direction des associations.

Vous trouverez ici le mail envoyé à l'ensemble des candidat-e-s de Nord-Pas de Calais-Picardie, ainsi que les réponses courrier et vidéo des candidats ayant répondu.

Question 1 : Place de la vie associative dans les politiques régionales

Mettez-vous en place une politique régionale de soutien et de reconnaissance de la Vie associative, avec un.e élu.e délégué.e à la vie associative, un service spécifique et des moyens dédiés ?

Et sinon, que pensez-vous faire pour soutenir les 100 000 associations actives dans la région (et quels moyens envisagez-vous d'y affecter au

sein de la collectivité) ?

Question 2 : Le dialogue avec les associations

Mettez-vous en place des espaces de concertation réguliers et formalisés avec les représentants associatifs ? Par exemple :

- > un conseil régional de développement de la vie associative ;
- > des assises régionales organisées sur les territoires ;
- > une conférence annuelle de la vie associative.

Question complémentaire : Comment pensez-vous décliner la Charte des engagements réciproques signée au niveau national par l'Etat, le Mouvement associatif, l'ARF et les autres associations de collectivités ?

Question 3 : La prise en compte des territoires

De quelle manière envisagez-vous d'être en relation avec les territoires et quelle sera la place des associations dans les politiques de développement territorial ?

Question 4 : Les relations contractuelles et le financement

La circulaire N° 5811 signée du Premier ministre, encourage les collectivités à privilégier le mode de financement par subvention afin de préserver l'initiative associative et d'éviter la mise en concurrence. Elle propose des modèles de conventions simplifiés et eurocompatibles. Êtes-vous prêts à les utiliser et à vous engager à privilégier la subvention et éviter autant que possible le recours au marché ?

Question 5 : La continuité des actions et des projets

Vous engagez-vous à reconduire les dispositifs et actions actuellement soutenues ?

Soit :

- > le financement de la formation des bénévoles ;
- > les aides à l'emploi pour des associations portant des activités à forte utilité sociale ;
- > le financement des têtes de réseau associatives, avec des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens ;
- > le financement du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et des acteurs de l'accompagnement;
- > le soutien à l'expérimentation et à l'innovation sociale.

L'ensemble des listes a été sollicité. Vous trouverez ci-dessous copie du mail envoyé aux candidats :

Dans le cadre des élections régionales, le Mouvement associatif, structure de représentation du monde associatif présente dans chaque région, s'est organisé pour faire entendre la voix des associations à l'échelle de la future grande région NPDC Picardie. Vous trouverez ici une plateforme destinée à sensibiliser et interpeller les candidats sur la place de la vie associative dans les politiques publiques régionales.

Dans la suite de cette plateforme, le Mouvement associatif souhaite rencontrer l'ensemble des candidats à l'élection régionale afin de les interroger sur leurs intentions et leurs propositions relatives à la vie associative.

Le processus proposé, validé par nos instances, est le suivant :

Une rencontre en bilatéral avec chaque candidat.e tête de liste

Une série de 5 questions identiques envoyées en amont (ci-dessus)

Un entretien filmé avec un temps minuté de réponse à chaque question + une tribune libre (également minutée)

L'intégralité des entretiens sera ensuite mis en ligne sur notre site (chaque question renvoyant à l'ensemble des réponses).

Ce processus permettra ainsi à un maximum d'acteurs associatifs de prendre connaissance du programme de chaque candidat.

C'est dans ce cadre que nous sollicitons un RV, en espérant qu'il vous sera possible de vous rendre disponible rapidement, sur une date et un lieu à votre convenance (prévoir une heure).

En espérant que vous recevrez favorablement notre démarche et dans l'attente d'une réponse de votre part, je reste à votre disposition pour toute question,

Cordialement.

Contact :

Mouvement associatif Nord-Pas de Calais-Picardie

Yann Joseau

yann.joseau@lemouvementassociatif-picardie.org

03 22 72 07 34

Bureau d'AMIENS

9, rue de l'Amiral Courbet 80000 Amiens

Bureau de LILLE
Centre Vauban - Bâtiment Douai
199, rue Colbert 59000 Lille